

Bulletin d'inscription à une formation de la Médiathèque départementale

Envoyer un bulletin par formation et par stagiaire au site de la Médiathèque départementale de rattachement de votre structure (Dainville, Lillers ou Wimereux) :

- En ligne via le [formulaire de contact](#) « correspondant formation », en insérant le bulletin en pièce-jointe
- ou par voie postale :

Site de Dainville : 3 rue du 19 mars 1962 – 62000 Dainville

Site de Lillers : Rue de la Liberté, Zone du Plantin – 62190 Lillers

Site de Wimereux : Parc d'activités des Garennes, 8 rue du Bon air – 62930 Wimereux

Pour les formations labellisées par le CNFPT : ne remplir ce bulletin que si vous êtes bénévole.

Formation demandée	Date et lieu de la formation
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cette formation s'inscrit-elle dans un projet de service de votre structure ?

Oui Non

Précisions :

Mme M.

NOM :

Prénom :

Coordonnées professionnelles :

Type de structure : Bibliothèque Autre, précisez :

Structure :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Mail professionnel :

Statut : Stagiaire Titulaire Contractuel Bénévole

Catégorie A Catégorie B Catégorie C

Responsable de la structure : Oui Non

Les stagiaires s'engagent à suivre la totalité de la formation à laquelle ils sont inscrits.

En cas de non-respect de cette règle, ils ne seront plus prioritaires lors de futures inscriptions.

En cas d'affluence, le nombre de stagiaires par établissement est limité à une personne.

Un courrier de convocation, ou de refus, est envoyé au plus tard 3 semaines avant la date de la formation.

Date et signature du stagiaire :

Date et signature de la tutelle :